

CAP MM - Maintenance des Matériels

Durée de la formation

2 ans

Public concerné

Elèves sortant de 3ème (Générale, Prépa Métiers, SEGPA)

Activités

Le titulaire du CAP répare et entretient l'ensemble des matériels agricoles (tracteurs, matériels de récolte, outils de travail du sol...). Il a pour mission : le remplacement des pièces défectueuses (tracteurs, matériels de récolte, outils de travail du sol...), les contrôles et réglages des différents systèmes.

Il a pour mission :

- le remplacement des pièces défectueuses,
- les contrôles et réglages des différents systèmes,
- la mise en œuvre des procédures de diagnostic,

Il intègre les nouvelles technologies liées au monde agricole et peut également conduire le matériel qu'il entretient.

Option et langues

Anglais

Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

12 semaines réparties sur les 2 années de formation.

NOUVEAU : depuis la rentrée 2023, les lycéens professionnels bénéficient d'une allocation attribuée par l'État.

En Seconde : 10€/j - En Terminale : 15€/j

(rémunération brute)

Effectifs

10 places

Programme

- Enseignement Général : 12h
- Enseignement Professionnel : 20h

Méthodes pédagogiques

- Accompagnement individualisé
- Co-intervention
- Chef d'œuvre

Prise en charge des élèves

- Aide aux devoirs
- Heure de vie de classe
- Projet personnel de l'élève (connaissance de soi, prévention des risques et préparation à l'ASSR)
- Cellule d'écoute (infirmière, psychologue, dispositif d'accompagnement)
- Interventions (prévention, santé)

Projet d'Actions Éducatives

Voyage éducatif en Terminale CAP

Poursuite d'études/Perspectives

Après le CAP, le jeune peut :

- Entrer dans la vie active où il est actuellement très recherché
- Intégrer directement au lycée professionnel un Bac Pro Maintenance des Matériels (MMA ou MMEV)

Débouchés professionnels

Forte employabilité

Le titulaire du CAP Maintenance des Matériels Agricoles exerce ses activités dans les secteurs :

- de l'artisanat rural
- des concessionnaires et entreprises de distribution des matériels
- des entreprises de location des matériels
- des entreprises de services et de maintenance des matériels
- des services de matériels d'entreprises du BTP ou de travaux agricoles
- des entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels



Valeur ajoutée de l'établissement Internat

Calendrier d'inscription

À partir de janvier pour une entrée en septembre de la même année.

Tarif

Retrouvez les tarifs sur le site

Accès Handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

contactez-nous pour plus d'informations
02 41 71 35 36

www.domsortais.fr

